

Numéro de la délibération	Intitulé	Statut
19-24	Approbation du compte administratif 2023 Budget principal	Adoptée
20-24	Approbation du compte administratif 2023 Budget Bâtiments relais	Adoptée
21-24	Approbation du compte administratif 2023 Budget Pôle tertiaire	Adoptée
22-24	Approbation du compte administratif 2023 Budget Maison de santé pluridisciplinaire	Adoptée
23-24	Approbation du compte administratif 2023 Budget ZA La Loupe	Adoptée
24-24	Approbation du compte administratif 2023 Budget ZA Champrond en Gatine	Adoptée
25-24	Approbation du compte administratif 2023 Budget ZA Thiron Gardais	Adoptée
26-24	Approbation du compte administratif 2023 Budget SPANC	Adoptée
27-24	Approbation du compte administratif 2023 Budget Interconnexion des réseaux d'eau	Adoptée
28-24	Approbation du compte administratif 2023 Budget Transports scolaires	Adoptée
29-24	Approbation du compte administratif 2023 Budget Produits du Domaine de l'abbaye	Adoptée
30-24	Approbation du compte administratif 2023 Budget Transport mobilité	Adoptée
31-24	Approbation des comptes de gestion	Adoptée
32-24	Approbation des affectations de résultats 2023 Budget principal	Adoptée
33-24	Approbation des affectations de résultats 2023 Budget Bâtiments Relais	Adoptée
34-24	Approbation des affectations de résultats 2023 Budget Pôle tertiaire	Adoptée
35-24	Approbation des affectations de résultats 2023 Budget Maison de santé pluridisciplinaire	Adoptée
36-24	Vote des taux d'imposition 2024	Adoptée
37-24	Vote du produit de la taxe GEMAPI 2024	Adoptée
38-24	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2024	Adoptée
39-24	Subventions aux budgets annexes	Adoptée
40-24	Subvention à Cheval Percheron Association	Adoptée
41-24	Dotation au budget Mobilité	Adoptée
42-24	Vote du budget primitif 2024 Budget principal	Adoptée
43-24	Vote du budget primitif 2024 Budget Bâtiments relais	Adoptée
44-24	Vote du budget primitif 2024 Budget Pôle tertiaire	Adoptée
45-24	Vote du budget primitif 2024 Budget Maison de santé pluridisciplinaire	Adoptée
46-24	Vote du budget primitif 2024 Budget ZA La Loupe	Adoptée
47-24	Vote du budget primitif 2024 Budget ZA Champrond en Gatine	Adoptée
48-24	Vote du budget primitif 2024 Budget ZA Thiron Gardais	Adoptée
49-24	Vote du budget primitif 2024 Budget SPANC	Adoptée
50-24	Vote du budget primitif 2024 Budget Interconnexion des réseaux d'eau	Adoptée
51-24	Vote du budget primitif 2024 Budget Transports scolaires	Adoptée
52-24	Vote du budget primitif 2024 Budget Produits du Domaine de l'abbaye	Adoptée
53-24	Vote du budget primitif 2024 Budget Mobilité	Adoptée
54-24	Interconnexion des réseaux d'eau potable – surtaxe d'eau potable	Adoptée
55-24	Schéma directeur intercommunal d'eau potable et étude de transfert de la compétence eau	Adoptée
56-24	Convention avec la Région relative au développement économique	Adoptée
57-24	Tarifification produits du Domaine de l'abbaye	Adoptée
58-24	Approbation des périmètres de protection adaptés : Thiron Gardais, St Victor de Buthon, Frazé, Saintigny, Les Corvées les Yys et de Manou.	Adoptée

Le Président
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 37
- Vote : 37 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°19-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOgni Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Approbation des Comptes administratifs

Le Conseil Communautaire, par 37 voix pour, 0 contre, 0 abstention,
Vote à l'unanimité le compte administratif « Général » de l'exercice 2023 arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	6 984 431,73	537 795,62
Restes à réaliser dépenses	0	2 646 361,77
Recettes	8 201 940,42	468 253,32
Restes à réaliser recettes	0	2 714 576,49
Excédent ou Déficit	1 217 508,69	- 1 327,58

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-19-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 37
- Vote : 37 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°20-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOGNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Approbation des Comptes administratifs

Le Conseil Communautaire, par 37 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

Vote à l'unanimité le compte administratif « **Bâtiments d'activités** » de l'exercice 2023 arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	126 605,10	1 071 998,68
Restes à réaliser dépenses	0	8 035,92
Recettes	260 910,57	1 070 252,89
Restes à réaliser recettes	0	0
Excédent ou Déficit	134 305,47	-9 781,71

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-20-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 37
- Vote : 37 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°21-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOJNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Approbation des Comptes administratifs

Le Conseil Communautaire, par 37 voix pour, 0 contre, 0 abstention,
Vote à l'unanimité le compte administratif « **Pôle tertiaire** » de l'exercice 2023 arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	119 155,86	106 263,13
Restes à réaliser dépenses		0
Recettes	172 283,65	97 601,35
Restes à réaliser recettes		0
Excédent ou Déficit	53 127,79	-8 661,78

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-21-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 37
- Vote : 37 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°22-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOGNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Approbation des Comptes administratifs

Le Conseil Communautaire, par 37 voix pour, 0 contre, 0 abstention,
Vote à l'unanimité le compte administratif « **Maison de Santé Pluridisciplinaire** » de l'exercice 2023 arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	126 032,75	90 949,95
Restes à réaliser dépenses		
Recettes	168 263,62	68 010,50
Restes à réaliser recettes		
Excédent ou Déficit	42 230,87	-22 939,45

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-22-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 37
- Vote : 37 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°23-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOGNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Approbation des Comptes administratifs

Le Conseil Communautaire, par 37 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

Vote à l'unanimité le compte administratif « **ZA La Loupe** » de l'exercice 2023 arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 675 020,63	1 758 198,32
Restes à réaliser dépenses		
Recettes	1 737 009,82	1 758 198,32
Restes à réaliser recettes		
Excédent ou Déficit	61 989,19	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-23-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 37
- Vote : 37 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°24-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOgni Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Approbation des Comptes administratifs

Le Conseil Communautaire, par 37 voix pour, 0 contre, 0 abstention,
Vote à l'unanimité le compte administratif « **ZA Champrond en Gâtine** » de l'exercice 2023 arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	263 685,20	489 070,71
Restes à réaliser dépenses		
Recettes	492 345,35	259 021,01
Restes à réaliser recettes		
Excédent ou Déficit	228 660,15	-230 049,70

Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-24-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 37
- Vote : 37 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°25-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOJNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Approbation des Comptes administratifs

Le Conseil Communautaire, par 37 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

Vote à l'unanimité le compte administratif «ZA Thiron Gardais » de l'exercice 2023 arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	461 125,31	451 519,02
Restes à réaliser dépenses		
Recettes	621 741,97	451 518,68
Restes à réaliser recettes		
Excédent ou Déficit	160 616,66	-0,34

Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-25-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 37
- Vote : 37 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°26-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOGNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Approbation des Comptes administratifs

Le Conseil Communautaire, par 37 voix pour, 0 contre, 0 abstention,
Vote à l'unanimité le compte administratif « SPANC » de l'exercice 2023 arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	110 046,46	27 412,76
Restes à réaliser dépenses		
Recettes	237 089,14	34 669,74
Restes à réaliser recettes		
Excédent ou Déficit	127 042,68	7 256,98

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-26-24bis-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 37
- Vote : 37 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°27-24

L'an deux mille vingt-trois, le mardi onze avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de La Loupe, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 5 avril 2023

Secrétaire de séance : M. René ROUSSELLE

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOgni Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, M. JEROME Bruno, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. HENRY Jacques, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. PROVOT Victor, M. ROY Florent, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Brigitte PISTRE donne pouvoir à M. Victor PROVOT
Mme Catherine CORDIER donne pouvoir à M. Eric GERARD
M. Michel THOMAS donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. David MONNIER donne pouvoir à M. Philippe GUILLEMET
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN

OBJET : Approbation des Comptes administratifs

Le Conseil Communautaire, par 37 voix pour, 0 contre, 0 abstention,
Vote à l'unanimité le compte administratif « **Interconnexion du réseau d'eau potable** » de l'exercice 2023 arrêté
comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	63 245,82	577 413,67
Restes à réaliser dépenses		1 622 009,28
Recettes	128 575,18	612 252,38
Restes à réaliser recettes		722 022,80
Excédent ou Déficit	65 329,36	34 838,71

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-27-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 37
- Vote : 37 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°28-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOJNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Approbation des Comptes administratifs

Le Conseil Communautaire, par 37 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

Vote à l'unanimité le compte administratif « **Transports Scolaires** » de l'exercice 2023 arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	422 421,55	4 231,08
Restes à réaliser dépenses		
Recettes	451 573,53	18 057,54
Restes à réaliser recettes		
Excédent ou Déficit	29 151,98	13 826,46

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-28-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme

Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 37
- Vote : 37 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°29-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOgni Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Approbation des Comptes administratifs

Le Conseil Communautaire, par 37 voix pour, 0 contre, 0 abstention,
Vote à l'unanimité le compte administratif « Régie des Produits Terres de Perche » de l'exercice 2023 arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	122 528,74	191 301,20
Restes à réaliser dépenses		60 000,00
Recettes	135 967,87	230 734,42
Restes à réaliser recettes		32 750,00
Excédent ou Déficit	13 439,13	39 433,22

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-29-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024
Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 37
- Vote : 37 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°30-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOJNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Approbation des Comptes administratifs

Le Conseil Communautaire, par 37 voix pour, 0 contre, 0 abstention,
Vote à l'unanimité le compte administratif « **Transports à la personne - Mobilité** » de l'exercice 2023 arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	29 665,95	
Restes à réaliser dépenses		
Recettes	9 018,51	15 000,00
Restes à réaliser recettes		
Excédent ou Déficit	-20 647,44	15 000,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-30-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024
Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°31-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOGNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Approbation des comptes de gestion

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-31, L.2343-1 à D.2342-10 ; Monsieur le Président informe l'assemblée que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2023 a été réalisée par le receveur et que les comptes de gestion de ce dernier sont conformes aux 12 comptes administratifs énumérés ci-dessus.

Le Président précise que le receveur a transmis à la communauté de communes ses comptes de gestion avant le 1er juin comme la loi lui en fait l'obligation.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures des comptes administratifs du Président et des comptes de gestion du receveur

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur GERARD Eric,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, adopte les comptes de gestion du receveur pour l'année 2023 dont les écritures sont conformes à celles des comptes administratifs pour le même exercice.

- **Budget principal**
- **Budget annexe « Pôle tertiaire »**
- **Budget annexe « Maison de Santé Pluridisciplinaire »**
- **Budget annexe « Bâtiments d'activités »**
- **Budget annexe « ZA La Loupe »**
- **Budget annexe « ZA Champrond en Gâtine »**
- **Budget annexe « ZA Thiron Gardais »**

- **Budget annexe « SPANC »**
- **Budget annexe « Interconnexion du réseau d'eau potable »**
- **Budget annexe « Transports »**
- **Budget autonome « Régie des Produits Terres de Perche »**
- **Budget autonome « Transports de personnes-Mobilité »**

**Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-31-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024
Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°32-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOJNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Affectation des résultats

Le Conseil approuve l'affectation des résultats selon la synthèse suivante :

Budget principal :

Résultat de fonctionnement	1 217 508,69
Résultat d'investissement	-69 542,30
Solde des RAR	68 214,72
Besoin d'investissement nouveau	- 1 327,58
Affectation du résultat (R1068)	1 327,58
Report en section de fonctionnement n+1	1 216 181,11

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-32-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°33-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOGNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Affectation des résultats

Le Conseil approuve l'affectation des résultats selon la synthèse suivante :

Budget annexe Bâtiments relais

Résultat de fonctionnement	134 305,47
Résultat d'investissement	- 1745,79
Solde des RAR	- 8035,92
Besoin d'investissement nouveau	- 9 781,71
Affectation du résultat (R1068)	9 781,71
Report en section de fonctionnement n+1 (R002)	124 523,76

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-33-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme

Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°34-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOGNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Affectation des résultats

Le Conseil approuve l'affectation des résultats selon la synthèse suivante :

Budget annexe Pôle tertiaire

Résultat de fonctionnement	53 127,79
Résultat d'investissement	-8 661,78
Solde des RAR	
Besoin d'investissement nouveau	-8 661,78
Affectation du résultat (R1068)	8 661,78
Report en section de fonctionnement n+1 (R002)	44 466,01

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-34-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme

Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°35-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOgni Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Affectation des résultats

Le Conseil approuve l'affectation des résultats selon la synthèse suivante :

Budget annexe Maison de santé pluridisciplinaire

Résultat de fonctionnement	42 230,87
Résultat d'investissement	-22 939,45
Solde des RAR	
Besoin d'investissement nouveau	-22 939,45
Affectation du résultat (R1068)	22 939,45
Report en section de fonctionnement n+1 (R002)	19 291,42

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-35-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°36-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOGNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoît, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Taux d'imposition 2024

Après en avoir délibéré, le conseil vote les taux de fiscalité 2024 de la manière suivante :

Taxe sur le foncier bâti : 0,723 %
Taxe sur le foncier non bâti : 3,17 %
Cotisation Foncière des Entreprises : 20,67 %
Taxe d'habitation : 10,19%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-36-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024
Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°37-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOJNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoît, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Taxe GEMAPI 2024

Après en avoir délibéré, le conseil fixe le produit de la Taxe GEMAPI 2024 à 74 229 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-37-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024
Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°38-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOJNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Taxe d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères 2024

Le Conseil après en avoir délibéré fixe le vote des taux de TEOM 2024 de la manière suivante :

- 13 communes ex CdC des Portes du Perche : 13,80 %
- 8 communes ex CdC du Perche thironnais et Frazé : 9,20 %.

Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°39-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOgni Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Subventions aux budgets annexes

Conformément aux documents budgétaires présentés en annexe, il est proposé au Conseil d'approuver pour l'exercice 2024 les subventions d'équilibre du budget principal aux budgets annexes telles que présentées ci-dessous :

Subventions de fonctionnement :

- Budget annexe 104 - Maison de Santé : **47 730,45 €** (59 928,31 € en 2023)
- Budget annexe 110 – Transports scolaire : **297 798,02 €** (288 819,46 € en 2023)
- Budget annexe 103 – Pôle tertiaire : **6 608,99 €** (0 € en 2023)

Subventions de fonctionnement exceptionnelles aux budgets de régie autonome SPIC :

- Budget annexe 111 – Produits Terres de Perche : subvention exceptionnelle de **42 835,41 €** (23 192,30 € en 2023) pour accompagner le démarrage d'activité du Château de La Loupe.
- Budget annexe 112 – Transport de personnes – mobilité : subvention exceptionnelle de **5 732,28 €** (6 038,51 € en 2023) pour soutenir l'expérimentation lancée par la CdC avec le service de transport à la demande.

Subvention d'équipement :

- Budget annexe 110 – Transport scolaire pour l'autofinancement de l'acquisition du bus scolaire :
52 000 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-39-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



**Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD**



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°40-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOGNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Subvention à Cheval Percheron Association

L'association Cheval Percheron a adressé à la CDC une demande de subvention pour la manifestation du 15 aout 2024 « Le cheval percheron en fête » organisée dans le parc du Château de La Loupe.

Cette manifestation a été organisée en 2022 à Thiron Gardais et en 2023 à La Ferté Vidame.

La CDC avait apporté son soutien financier lors de l'édition 2022 à Thiron Gardais.

La demande de subvention s'élève à 2 000 € pour la CDC Terres de Perche sur un budget de 28 400 € avec des financements conjoints de la Région, du Département, des communes de La Loupe et St Pierre la Bruyère, du Parc naturel, de Groupama et des Amis du Perche.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'approuver l'attribution d'une subvention de 2 000 € à Cheval Percheron Association pour l'organisation de la manifestation du 15 aout 2024 « Le cheval percheron en fête » à La Loupe.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-40-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°41-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOGNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Dotation au Budget 112 « Transport de personnes – Mobilité »

Le budget « Transport de personnes – Mobilité » dispose d'une trésorerie autonome de celle de la Communauté de communes. Aussi dans l'attente de la perception du produit de la subvention « LEADER » 2022, attendue au premier trimestre 2024 et afin de rémunérer les prestations du transporteur PHOENIX, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'approuver l'attribution d'une dotation remboursable de 25 000 € du budget principal à ce budget annexe.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-41-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2024
Publication : 12/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°42-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOGNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Vote des budgets primitifs 2024

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif « Général » de l'exercice 2024 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	8 652 134,63	8 652 134,63
Investissement	4 140 505,83	4 140 505,83
TOTAL	12 792 640,46	12 792 640,46

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-42-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°43-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOIGNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Vote des budgets primitifs 2024

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif « **Bâtiments d'activités** » de l'exercice 2024 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	344 557,76	344 557,76
Investissement	571 329,06	571 329,06
TOTAL	915 886,82	915 886,82

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-43-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°43-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOIGNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Vote des budgets primitifs 2024

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif « **Bâtiments d'activités** » de l'exercice 2024 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	344 557,76	344 557,76
Investissement	571 329,06	571 329,06
TOTAL	915 886,82	915 886,82

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-43-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°44-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOJNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Vote des budgets primitifs 2024

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif « **Pôle tertiaire** » de l'exercice 2024 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	245 351,00	245 351,00
Investissement	212 965,35	212 965,35
TOTAL	458 316,35	458 316,35

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-44-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°45-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOJNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoît, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Vote des budgets primitifs 2024

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif « **Maison de santé pluridisciplinaire** » de l'exercice 2024 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	154 465,87	154 465,87
Investissement	88 977,64	88 977,64
TOTAL	243 443,51	243 443,51

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-45-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°46-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOGNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Vote des budgets primitifs 2024

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif « **ZA La Loupe** » de l'exercice 2024 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 041 908,08	1 103 897,27
Investissement	1 072 078,08	1 072 078,08
TOTAL	2 113 986,16	2 175 975,35

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-46-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme

Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°47-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOGNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Vote des budgets primitifs 2024

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif « **ZA Champrond en Gâtine** » de l'exercice 2024 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	513 348,38	513 348,38
Investissement	503 943,46	503 943,46
TOTAL	1 017 291,84	1 017 291,84

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-47-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°48-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOJNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Vote des budgets primitifs 2024

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif « ZA Thiron Gardais » de l'exercice 2024 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	612 135,34	612 135,34
Investissement	451 519,02	451 519,02
TOTAL	1 063 654,36	1 063 654,36

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-48-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme

Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°49-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOJNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Vote des budgets primitifs 2024

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif « SPANC » de l'exercice 2024 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	282 004,25	282 004,25
Investissement	19 857,75	19 857,75
TOTAL	301 862,00	301 862,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-49-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°50-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOJNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Vote des budgets primitifs 2024

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif « **Interconnexion du réseau d'eau potable** » de l'exercice 2024 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	243 529,36	243 529,36
Investissement	3 508 009,28	3 508 009,28
TOTAL	3 751 538,64	3 751 538,64

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-50-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°51-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOIGNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Vote des budgets primitifs 2024

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif « **Transports scolaires** » de l'exercice 2024 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	435 050,00	435 050,00
Investissement	172 826,46	172 826,46
TOTAL	607 876,46	607 876,46

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-51-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°52-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOJNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Vote des budgets primitifs 2024

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif « **Produits Terres de Perche** » de l'exercice 2024 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	208 435,18	208 435,18
Investissement	138 055,90	138 055,90
TOTAL	346 491,08	346 491,08

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-52-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°53-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOgni Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Vote des budgets primitifs 2024

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif « **Transports de personnes - Mobilité** » de l'exercice 2024 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	39 647,44	39 647,44
Investissement	40 000,00	40 000,00
TOTAL	79 647,44	79 647,44

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-53-24bis-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°54-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOgni Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Interconnexion des réseaux d'eau potable – Surtaxe d'eau potable

Le budget « interconnexion d'eau potable » s'équilibre par le biais d'une surtaxe calculée selon les volumes d'eau vendue.

Depuis 2023, le montant de cette surtaxe a été déterminé à hauteur de 0,34 € / m³.

Hormis les régularisations antérieures, ce montant représentant une recette de 92 500 € a été titré aux communes en 2023.

C'est ce même montant qui sera titré en 2024 aux communes.

En revanche, compte tenu de l'évolution des tranches de travaux d'interconnexion d'eau potable réalisées et programmées de 2023 à 2025 (tranches 2 « Saint Victor-Marolles », tranche 3 « Marolles – Saintigny » et tranche 4 « Combres – Saintigny ») pour un montant total de 4 222 000 € HT et un montant à autofinancer par emprunt de 1 273 000 € HT hors préfinancement, il est nécessaire que le produit de surtaxe 2025 soit redéfini.

Sur une durée de 25 ans à environ 4,5 %, ces 3 emprunts à réaliser pour un montant total de 1 273 000€, génèreront une annuité totale supplémentaire de remboursement de 85 000 €.

Aussi, indépendamment des dépenses liées à la préparation du transfert de compétence « eau potable », l'interconnexion des réseaux d'eau potable générera à partir de 2025 des charges d'exploitation évaluées à 133 000 € :

Dépenses d'exploitation	2025
Charges à caractère général	9 000
Charges de personnel	10 500
Divers emprunt	3 100
Tranche Combres - Haponvilliers	8 100
Annuité Tranche 1 - Combres Chassant - Saintigny	17 430
Annuité Tranche 2 - St Victor - Marolles	27 000
Annuité Tranche 3 - Marolles - Saintigny	31 000
Annuité Tranche 4 - Combres - Saintigny	27 000
Total dépenses	133 130
Surtaxe 2025 (base 310 000 m3 vendue) : 0,43 € / m3	133 300

Il est donc proposé de porter le montant de la surtaxe à 0,43 € / m3 au 1^{er} janvier 2025.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'approuver une surtaxe d'interconnexion du réseau d'eau potable de 0,43 € / m3 d'eau vendue à compter du 1^{er} janvier 2025.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-54-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme

Le Président,

Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°55-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Étaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOIGNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Schéma directeur intercommunal d'eau potable et étude de transfert de la compétence eau potable

Au terme de la procédure d'analyse des offres et à la suite de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 26 mars 2024, il est proposé de retenir l'entreprise IRH pour la réalisation du schéma directeur intercommunal d'eau potable et l'étude du transfert de la compétence eau potable.

Le montant de l'offre pour le schéma directeur est de 458 480 € HT.

Il est proposé de retenir l'option n°1 (relève des vannes et compteurs abonnés) pour un montant de 39 040 € HT.

Soit une offre retenue à hauteur de **497 520 € HT** pour le schéma directeur.

Le montant de l'offre pour l'étude de transfert de la compétence est de **44 632,50 € HT**.

Il est proposé de ne pas retenir l'option phase 4 de cette étude (Accompagnement dans la mise en œuvre du transfert).

Le total général de cette étude s'élève à 542 152.50€ HT

Il convient de solliciter les Agences de l'Eau Loire Bretagne et Seine Normandie pour le cofinancement de ces études selon le détail ci-dessous :

Analyse détaillée par poste de dépenses et de recettes :				
Dépenses		Recettes		
Schéma directeur intercommunal eau potable	Montant HT	Finaceur	Montant	%
Etude (IRH)	497 520,00 €	Agences de l'eau	398 016,00 €	80%
dont communes AELB	298 727,86 €	dont Agence de l'Eau Loire Bretagne	238 982,29 €	80%
dont communes AESN	198 792,14 €	dont Agence de l'Eau Seine Normandie	159 033,71 €	80%
		Communauté de Communes Terres de Perche (délégation maîtrise d'ouvrage communale)	99 504,00 €	20%
Sous total	497 520,00 €		497 520,00 €	100%
Etude de transfert de compétence eau potable	Montant HT	Finaceur	Montant	%
Etude (IRH)	44 632,50 €	Agences de l'eau	35 706,00 €	80%
dont 11 communes ou syndicats AELB	23 378,93 €	dont Agence de l'Eau Loire Bretagne	18 703,14 €	80%
dont 10 communes ou syndicats AESN	21 253,57 €	dont Agence de l'Eau Seine Normandie	17 002,86 €	80%
		Communauté de Communes Terres de Perche	8 926,50 €	20%
Sous total	44 632,50 €		44 632,50 €	100%
Schéma directeur intercommunal et étude de transfert de la compétence eau potable				
Plan de financement global				
Dépenses		Recettes		
Nature de la dépense	Montant HT	Finaceur	Montant	%
Schéma directeur intercommunal et etude de transfert eau potable	542 152,50 €	Agence de l'Eau Loire Bretagne	257 685,43 €	48%
		Agence de l'EAU Seine Normandie	176 036,57 €	32%
		Autofinancement	108 430,50 €	20%
Total	542 152,50 €		542 152,50 €	100%

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'approuver :

- **L'attribution du marché à l'entreprise IRH pour un montant de 542 152.50 € HT**
- **Le plan de financement de l'opération, et solliciter des aides des Agences de l'Eau Loire Bretagne à hauteur de 257 685.43 € et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 176 036.57 €**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-55-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2024

Publication : 10/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme

Le Président,

Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°56-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOgni Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Convention avec la Région relative au développement économique

« 2ème convention de partenariat entre la Région Centre-Val-de-Loire, Dev'Up, le Pôle Territorial du Perche, et les Communautés de communes du Perche »

Suite au nouveau Schéma Régional de Développement économique (SRDE), un avenant à la précédente convention avait été mis en place fin 2022 en raison de la « refonte » des dispositifs d'aides. La nouvelle convention a vocation à tenir compte de la réglementation européenne, à prendre en compte les nouveaux dispositifs d'aides, le nouveau CRST et la volonté de conforter les relations privilégiées entre la Région, DEV UP, le Pôle et les intercommunalités en matière économique.

La convention comporte 3 volets principaux (les rôles respectifs de la Région, de Dev Up, du PETR et des intercommunalités y sont explicités) :

1) Animation économique et accompagnement territorial

- Pour la Région : Déploiement des politiques contractuelles et sectorielles (artisanat, industrie, ESS, agriculture, tourisme...) accompagner et déployer les aides aux porteurs de projets publics et privés via les services de la Maison de la Région
- Pour DEV UP : Animation et accompagnement des entreprises à potentiel (innovation, croissance, implantation, reprise, recherches de partenaire, export)
- Pour PETR/CDC : Accompagnement quotidien des entreprises en appui des élus (connaissance du

tissu d'entreprises, détection des besoins, porté à connaissances des aides, relais de 1er niveau avec la Région, appui technique, reporting aux élus et animation du comité de dynamisation ...), suivi du foncier économique/disponibilités foncières et immobilières

2) Aides aux entreprises

- Région :

Fonds partenarial en faveur de l'économie de proximité (de 5 000 à 20 000 €), plateforme en ligne Aides à l'immobilier d'entreprises (exclusivité CDC) abondement possible de la Région par cette convention (CAP PME-PMI ou CAP Proximité pour les projets structurants industriels, artisanaux et commerciaux, ou sur la réhabilitation de friches et/ou de locaux vacants de plus de 3 ans)

- PETR/CDC :

Accompagnement technique et présentation avis Codyn, saisie en ligne (PETR), décision et versement (CDC) jusqu'à 3 000 € pour Perche Ambition et 5 000 € pour Perche Ambition Immo.

3) Priorités communes et axes de partenariat (déterminer les priorités pour le territoire)

- Répondre aux besoins de recrutement des entreprises (programme régional de formation/DEFI, Tiers-lieux de compétences, Campus de formations industrielles...)
- Développer des filières locales (CARA automobile, agro-alimentaire, transition écologique ex Filière plastique biosourcé/miscanthus, cosmétique, pharmaceutique...), tourisme...
- Encourager l'Economie Sociale et Solidaire et accélérer le déploiement de l'économie circulaire
- Faire du tourisme une locomotive de l'économie régionale et un facteur du développement des territoires
- Concilier stratégie d'accueil des entreprises et la sobriété foncière (observatoire économique foncier, modalités d'interventions, création d'un club d'entreprises ...)

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré décide :

- ***d'approuver le projet de convention de partenariat économique***
- ***d'autoriser le Président à mener les actions nécessaires à la mise en œuvre de cette décision***

La convention est jointe à la délibération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-56-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



**Pour extrait certifiée conforme
Le Président,
Eric GERARD**



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°57-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOJNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoît, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Tarifications du Domaine de l'Abbaye

Suite à la séance de Conseil d'exploitation de la Régie « Produits Terres de Perche » en date du 19 mars 2024, le Conseil communautaire après en avoir délibéré, décide d'approuver l'ajout des tarifications suivantes :

- café /évènement : un café + un échantillon d'un produit local : 4 €
- Jeu des parfums + un goodie via un créateur : 5 €
- cocktail sans alcool (base Percheronne) : 6 €
- Photo « Gardais La Pose » (selfie / impression polaroid) : 3 €
- Craq en Perche (paquet de biscuits salés) à l'effigie Du Domaine : 8 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-57-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifié
Le Président,
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 38
- Vote : 38 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°58-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi neuf avril, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOGNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoît, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. DORDOIGNE François, M. CASTANIER Amadys, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

Mme Stéphanie COUTEL donne pouvoir à M. Bruno JEROME
M. Jean-Louis PILFERT donne pouvoir à M. René ROUSSELLE
Mme Cornélia OBE donne pouvoir à Mme Colette GUERIN
Mme Séverine BOUIX ECHIVARD donne pouvoir à Mme Dominique WAGNER
Mme Marjorie GACHE donne pouvoir à M. Waldeck ROUSSEAU
M. Michel LAFOY donne pouvoir à M. François FOUCAULT
M. Michel BIZARD donne pouvoir à M. André DOGIMONT
M. Roger TRAN donne pouvoir à M. Eric LEGROS

OBJET : Enquête publique pour les périmètres de protection adaptés des monuments historiques

La communauté de communes Terre de Perche compte sur son territoire plusieurs monuments historiques faisant l'objet d'un classement,

En application de l'article L.621-30-1 du code du patrimoine relatif à la protection des abords des monuments historiques inscrits ou classés, l'Architecte des Bâtiments de France, chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (S.T.A.P) du département de l'Eure et Loir, a proposé à la communauté de communes de mettre en place de nouvelles délimitations de périmètres de protection des monuments, en remplacement du périmètre systématique de 500 mètres dans les communes de : Thiron Gardais, St Victor de Buthon, Frazé, Saintigny, Les Corvées les Yys et de Manou.

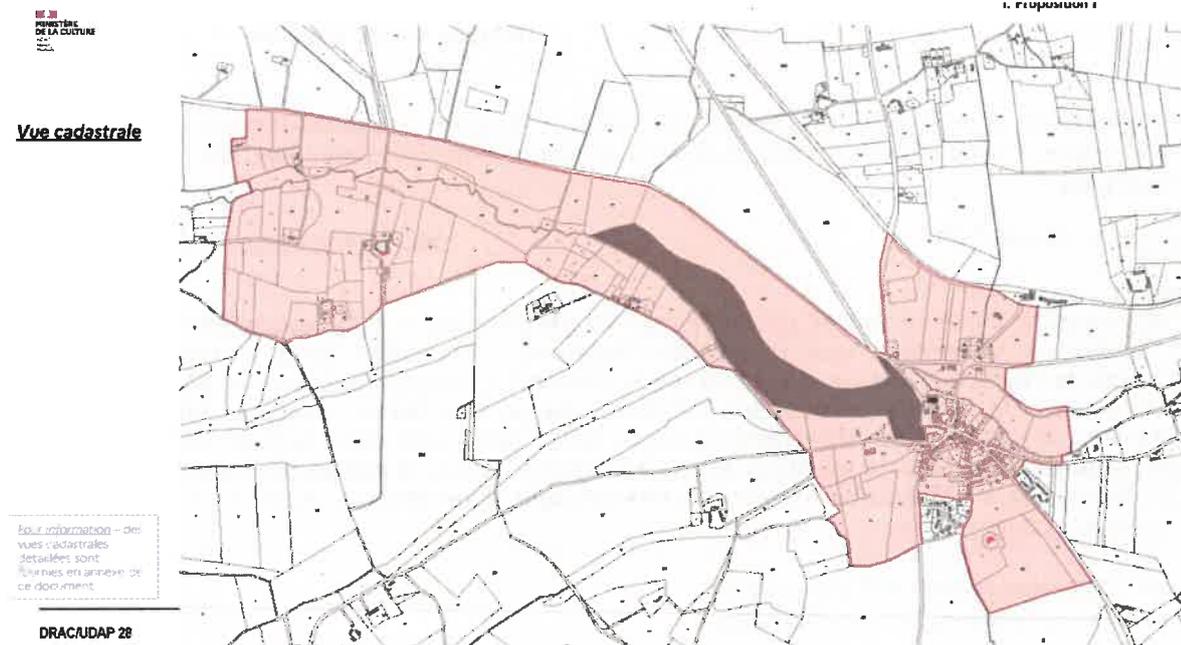
Pour rappel, depuis la loi du 25 février 1943, qui complète celle du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques, les abords des monuments historiques ont été institués. Ces périmètres sont définis en traçant un cercle de rayon de 500 mètres autour des monuments historiques. Ils ne prennent pas en compte les éléments préexistants constitutifs du paysage, le découpage parcellaire, ni la réalité topographique des lieux.

En 2000 et 2005, le Ministère de la culture a modifié la loi de manière à pouvoir substituer ces « rayons de 500 mètres » des périmètres adaptés (initialement appelé Périmètre de Protection Modifié – PPM) prenant en compte la réalité de découpage administratif du territoire et les enjeux patrimoniaux de l'environnement du monument.

L'intérêt de ce nouveau Périmètre Délimité des Abords (P.D.A) est de déterminer sur le terrain ce qui participe réellement du cadre de présentation du monument et qui doit faire l'objet d'une attention particulière.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, valide les périmètres proposés et autorise la réalisation de l'enquête publique nécessaire à cette démarche conjointement à la procédure du PLUi.

Frazé :



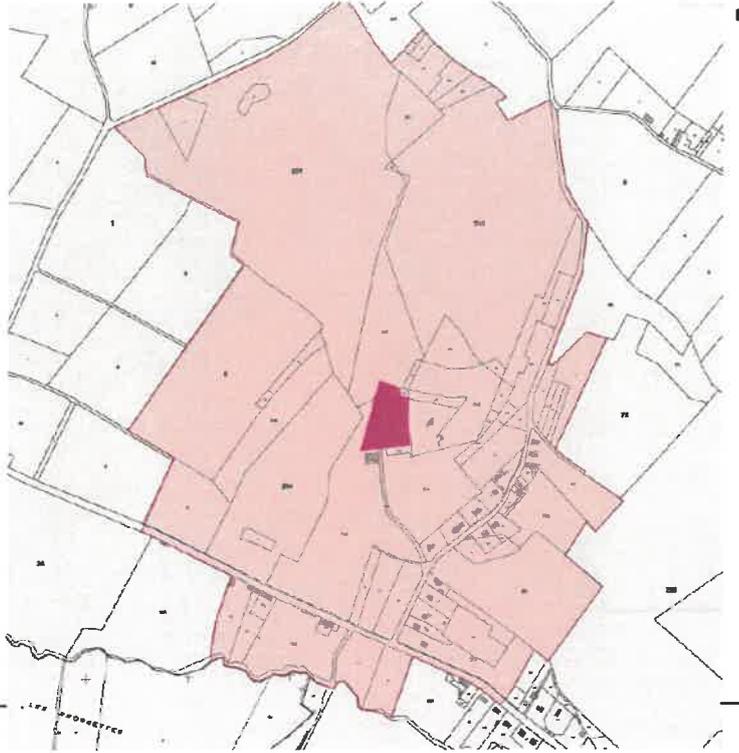
Les Corvées les Yys



Manou



Vue cadastrale

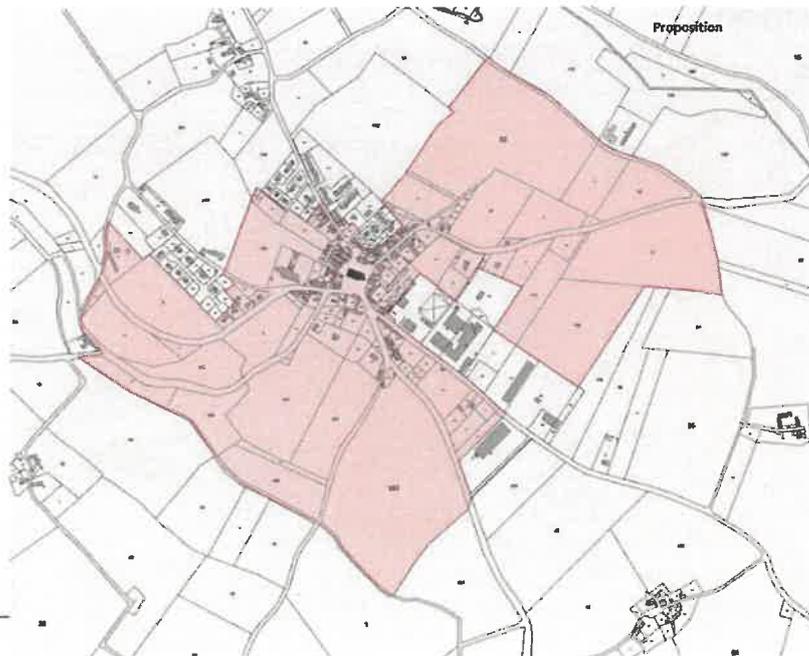


DRAC/UDAP 28

Saintigny (Frétigny)



Vue cadastrale



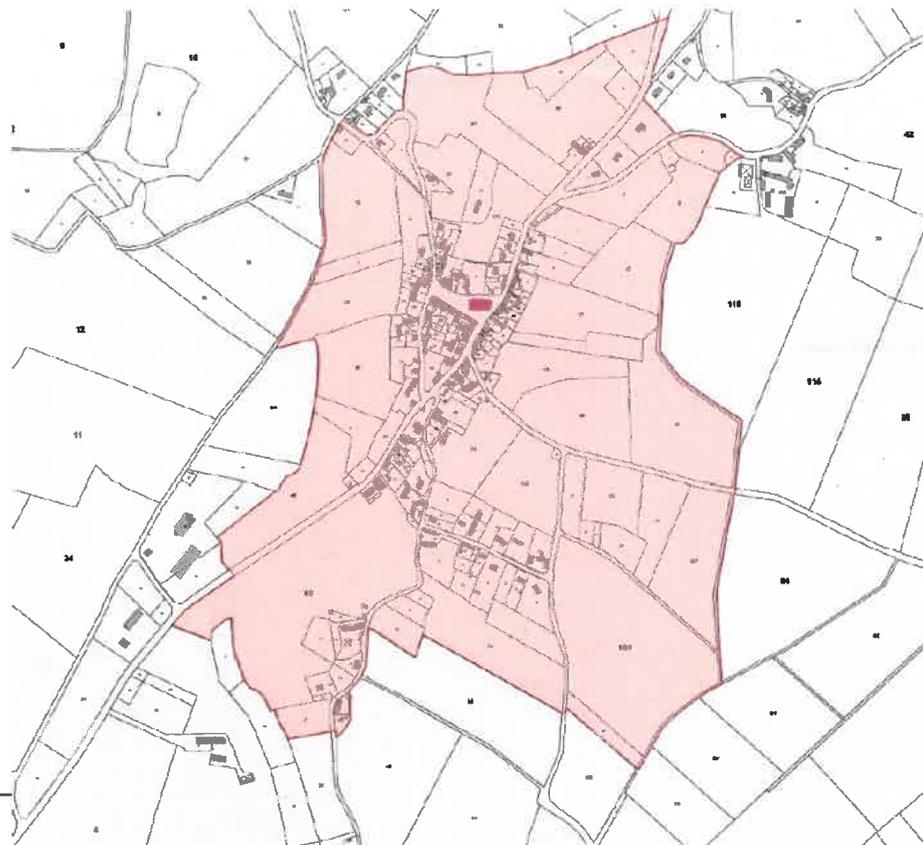
Une répartition de la
zone au cadastre est
fournie en pièce jointe

DRAC/UDAP 28





Vue cadastrale



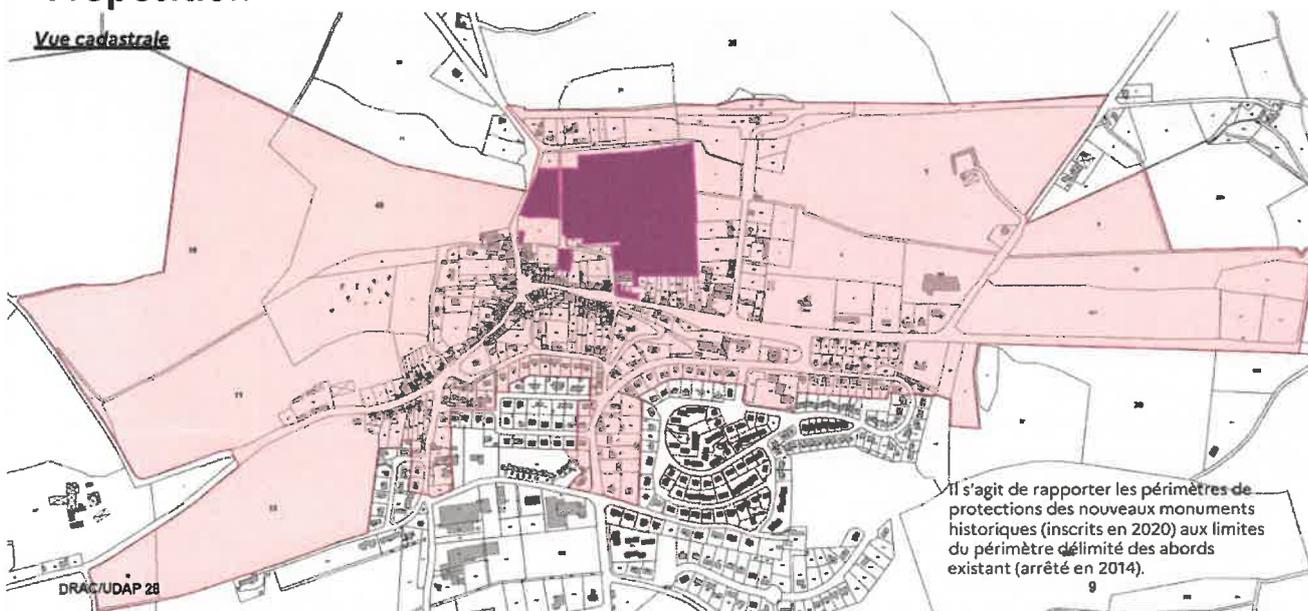
Pour information - le détail du cadastre est fourni en pièce jointe

DRAC/UDAP 28



Proposition

Vue cadastrale



Il s'agit de rapporter les périmètres de protections des nouveaux monuments historiques (inscrits en 2020) aux limites du périmètre délimité des abords existant (arrêté en 2014).

DRAC/UDAP 28

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240409-58-24-A1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Eric GERARD

